



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 30 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 25 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	14

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur LEPORTIER, Madame LANGLAIS.

Absents excusés : Monsieur BLAIZOT a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Monsieur GODEL, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL

Absents : Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

24-038 CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE GRATUIT DE LOCAUX A LA SNSM LOCALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Afin de pouvoir accueillir les nageurs-sauveteurs durant la période estivale, monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de mettre à leur disposition les locaux communaux suivants :

1. le poste de secours comprenant :
 - La vigie d'une superficie d'environ 10m²
 - Un appartement de trois pièces (2 chambres, 1 salle à manger avec kitchenette, 1 salle de bain avec toilettes)
 - Un garage avec 2 portes basculantes et un local d'infirmierie
2. un appartement 3 pièces situé dans l'annexe de la mairie (un dortoir, une salle à manger avec kitchenette et une salle de bain avec toilette).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention à titre gratuit pour l'occupation de locaux communaux par la SNSM locale pour l'année 2024.

VOTE : POUR : 14

Pour extrait conforme
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20240530-24-038-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

